

Adressage : mise en place de la nouvelle signalétique



Afin de permettre à tous les citoyens d'avoir un accès à la fibre optique dans leur foyer, **toutes les habitations se trouvant sur des voies sans nom ou dans des lieux-dits ont été adressées** avec un nouveau nom de rue et un nouveau numéro.

Depuis le 25 août, une entreprise spécialisée installe les mats qui réceptionneront les panneaux mentionnant le nom de ces voies nouvellement dénommées.

Ces panneaux seront posés du 31 août au 4 septembre 2020.

Un courrier nominatif sera adressé aux habitants concernés, à partir du 31 août, afin de préciser leur nouvelle adresse postale.

Vous pourrez vous procurer la plaque du nouveau numéro qui sera attribué à votre habitation, gratuitement, en vous présentant à la mairie. **Une permanence sera mise en place du 7 au 25 septembre**, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi.

Le lundi matin, accès par la porte du mail (sonnez).

Pour toute demande complémentaire, contactez le service urbanisme au 02 41 79 74 19.